

Le latin est resté, comme autrefois, la langue officielle de leur maison. Ils ont conservé pour la messe, dans leur austère église, qui n'est jamais fleurie, des rites spéciaux, des rites quotidiens et immuables, auxquels n'ajoutent aucune pompe nouvelle les solennités même les plus importantes, comme celles d'aujourd'hui. Ils n'ont pas admis les orgues : la voix humaine chante seule avec les tourmentes de la montagne. A table, en dépit des usages universels, il boivent dans une tasse à deux anses, qu'ils tiennent des deux mains, parce que leurs anciens faisaient ainsi. Les Frères n'abordent jamais leur Prieur sans baiser respectueusement le pan de sa robe.

Ils ont conservé la coutume de se raser la tête tous les quinze jours, ce qui, paraît-il, est, au moins en hiver, une pénitence plus dure que leur cilice et leur jeûne. Ils ont surtout scrupuleusement respecté la constitution gouvernementale, très forte et très pondérée : celle-ci attribue à un chapitre général élu une autorité qui balance celle même du général. L'éminent titulaire de la charge, Dom Anselme-Marie, ne pourrait rien contre une décision souveraine de l'Assemblée annuelle.

Cette perpétuité minutieuse, cette immutabilité de huit cents ans frappe et intéresse vivement.

Ce matin, à l'office de saint Bruno le cérémonial qui a paru le plus saisissant est celui de la communion. Les religieux profès, restés à leur place, s'étendent tout de leur long, non pas à plat ventre, mais couchés sur le côté, le coude supportant la tête, dans l'attitude du sommeil : — c'est la prostration selon le rite de saint Bruno. Pendant ce temps, les communicants agenouillés, sur un seul rang, forment un vaste cercle autour de l'autel. Aussitôt qu'ils ont reçu l'hostie des mains du célébrant, ils se passent, à la ronde, un calice de vin non consacré, dans lequel chacun trempe légèrement ses lèvres : — c'est un curieux mémorial de la communion sous les deux espèces.

Les fêtes de saint Bruno, avec leur caractère de grandiose simplicité, se compléteront, dimanche prochain, par le sacre de Mgr Jourdan de la Passardière, grand-vicaire de Grenoble, un de nos premiers orateurs, que le Saint-Siège honore de la mitre, en dehors de toute présentation et intervention gouvernementales. Le nouveau pontife a voulu recevoir, dans cette poétique solitude, l'onction épiscopale ; c'est une heureuse inspiration !

Pour finir, une gracieuse parole du Père général :

— Un de vos visiteurs, lui disais-je en prenant congé, a récemment intéressé les lecteurs du *Gaulois*, en leur communiquant ses impressions sur la belle œuvre de Votre Révérence, sur l'asile de vos sourds-muets : c'est un artiste de l'Opéra, M. Salomon.

— Il est une chose, m'a répondu le bon moine, que M. Salomon a omis d'ajouter..... C'est qu'il a bien voulu chanter dans l'église paroissiale de cette commune ; que le plaisir de l'entendre a attiré de larges aumônes..... et que les pauvres de la montagne lui devront leur pain cet hiver !

L. DE LABRIÈRE.